

Barème à compter du 01/03/19

Honoraires de transaction sur les biens immobiliers

Tva en vigueur : 20%

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
De 15 000 € à 60 000 €	Forfait de 5500 €
De 60 001 € à 120 000 €	9%
De 120 001 € à 200 000 €	8%
De 200 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 300 000 €	6%
À partir de 300 001 €	5%
Garage, box, parking	Forfait de 2000 €

- Les honoraires sont à la charge du client ayant mandaté l'agence. Ils comprennent les actions d'analyse, les moyens de promotion, les visites, le suivi, le conseil juridique et commercial, l'engagement des parties par acte sous seing privé
- Si le mandat de vente prévoit des honoraires charge acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.
- Clients du Crédit Agricole : remise – 20% pour un mandat Square Box
- Vente en inter cabinet : voir conditions en agence